

plus qu'une ombre vaine, un souvenir presque éteint. Cette dignité ressuscite avec les Capétiens; c'est un espoir, un droit renaissant. Il sommeille encore ce droit; mais on saura saisir l'à-propos, l'opportunité politique du réveil. La royauté recommence insensiblement avec la troisième race. Elle reprend vie et pouls, jusqu'à ce que Louis XI la mette hors de page, et que le despotisme de Richelieu, perfectionnant Louis XI, prépare la grandeur de Louis XIV, de ce siècle de merveilles où tous les intérêts individuels viendront se confondre dans la gloire du monarque unique et absolu. En attendant, déjà sous Hugues Capet, la royauté reprenait et continuait cette famille de grands propriétaires amis de l'église; glorieux anneau de la chaîne unitaire des peuples, commencé par Charlemagne, et interrompu par l'absence d'énergie de ses successeurs. L'église et la propriété! Dieu et la terre! L'intérêt des Capétiens était de reconstruire, sur ces bases profondes, l'édifice de la monarchie française.

Ainsi l'avènement de la troisième race fut, pour la fixité du pouvoir, d'une tout autre importance que celui de la seconde. La domination des Franks finit, à proprement parler, aux Capétiens. Des Capétiens, date l'ère d'une royauté nationale substituée au gouvernement de la conquête. C'est toujours le même peuple: mais les progrès des mœurs et de la civilisation en ont modifié le caractère. Cette identité nationale sera le fondement sur lequel va reposer, pendant une longue série de siècles, l'unité dynastique. Des fautes immenses, amenées par l'abus d'un pouvoir sans bornes, devaient entraîner la destruction de l'arbre séculaire des Capets et des S. Louis, comme, dans l'origine, les rejetons vermoulus de la tige carlovingienne avaient dû céder aux rameaux réparateurs du tronc naissant des Capets.

Malgré la sage politique de Hugues Capet, les vertus privées de son fils Robert et la fermeté de quelques-uns de